

candidature est soumise au bureau qui les accepte à l'unanimité. Ils sont donc cooptés et devront être élus lors de la prochaine AG en 2017. Il s'agit de :

Françoise BERTIN et Jean-Louis DEKEYSTE

3 - Répartition des tâches (R = Responsable)

- ACHATS : Jean-Pierre LE HIR (R) - Bernard MOREAU - Marc LOILLIER
- ASSISTANTS : Maryana LE HIR (secrétariat) - André TREBUCHET (contrôle des comptes)
- CALENDRIER DES MISES A L'EAU : Jean-Pierre LANCO (R)
- COMMUNICATION : Bernard COURBARIAUX (R) - Maryana LE HIR
- CONVIVIALITE : Jean-Michel GODIGNON (R) - Françoise BERTIN
- INTENDANCE : Bernard BASSERY (R) - Louis RECH - Daniel LEMAIRE - Jean-Louis DEKEYSTE
- TRACTEUR : Gilbert HOUARNER (R) - Pascal LE CORRE
- REPRESENTANTS A LA CUP :
 - Titulaires : Marc LOILLIER - Bernard COURBARIAUX
 - Suppléants respectifs : Alain HUET - ?

Il manque un suppléant. Un appel aux membres actifs va être lancé pour combler ce manque.

4 - Questions diverses

- Un tour de table est fait pour évoquer les remarques sur le déroulement de l'AG :

J.P LE HIR propose de faire la prochaine Assemblée Générale en janvier ou février afin de faire l'arrêté des comptes et de le proposer au vote lors de l'Assemblée Générale.

Un rapide point financier est fait sur le coût de l'Assemblée Générale :

DEPENSES : Repas : 537,50 € / Apéritif : 238,40 € TOTAL 775,90 €

RECETTES : Tombola : 114 € / Repas payés par les convives : 487,50 €

BILAN FINANCIER AG 2016 : 179,40 € à charge de la SONALOM.

Le restaurateur " l'Etoile du Bonheur" nous a offert 11 cafés et 4 bouteilles de rosé. Une lettre de remerciement pour l'ensemble de ses prestations lui sera adressée. Il est probable que l'AG de 2017 se fera dans les mêmes conditions mais à une date ultérieure.

L'assemblée générale de notre association organisée ainsi est moins couteuse tant au niveau du financement qu'au point de vue investissement humain de préparation et rangements.

L'ensemble des personnes chargées de l'accueil des adhérents font remarquer quelques points d'organisation à améliorer pour la prochaine Assemblée Générale.

- Il est rappelé que la cotisation des membres du Conseil d'Administration est de 25 euros car ils sont statutairement "membres actifs".

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 09 JANVIER 2017

BONNE FETES DE FIN D'ANNEE ET BONNE ANNEE A TOUTES & TOUS

LA SECRETAIRE

Marlène BASSERY

LE PRESIDENT

Marc LOILLIER

